

nationale ou celui de son ministre associé et selon lequel le bilinguisme devait constituer un facteur d'avancement à partir de l'échelon des officiers d'état-major?

L'hon. M. Hellyer: C'est là une autre paire de manches, monsieur l'Orateur, si je puis m'exprimer ainsi. Le bilinguisme est un facteur d'avancement. Plus un homme a de qualités et de talents, plus il est utile aux forces armées et ses chances d'avancement augmentent. Le bilinguisme est sûrement un des facteurs qui entrent en ligne de compte.

M. Nielsen: Une dernière question complémentaire, monsieur l'Orateur. Je voulais donner au ministre l'occasion de s'expliquer. Lorsque j'ai soulevé la question il y a plusieurs mois avec le ministre associé...

Des voix: Règlement!

M. l'Orateur: À l'ordre, s'il vous plaît! Si l'honorable député veut poser une question, qu'il le fasse. Au lieu de poser des questions, on semble vouloir amorcer un débat.

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, j'étais sur le point de dire qu'au moment où j'avais soulevé la question pour la première fois avec le ministre associé...

Des voix: Règlement!

M. Nielsen: ...j'avais demandé...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît! L'honorable député, avocat éminent, sait aussi bien que moi comment formuler ces questions sans présenter d'abord un argument.

M. Nielsen: Je faisais simplement quelques observations préalables, monsieur l'Orateur. Je voudrais poser au ministre de la Défense nationale ou à son collègue, le ministre associé, une question à laquelle on n'a pas répondu quand le ministre des Travaux publics était ministre associé de la Défense nationale.

Le même ordre a-t-il maintenant été étendu aux deux autres forces armées, la Marine royale canadienne et l'Aviation royale canadienne, au niveau des officiers d'état-major et au-dessus?

L'hon. M. Hellyer: Il faudrait que je vérifie s'il s'agit d'un ordre. Je ne pense pas qu'il y ait eu un ordre. Je pense qu'on a fait savoir que, parmi les éléments d'avancement, le bilinguisme en est un, comme il se doit, et en ce qui me concerne, cet élément s'appliquerait aux trois forces armées. C'est un élément important, mais que cela ait été mentionné par écrit, je ne saurais le dire, et il me semble que ce n'est vraiment pas pertinent.

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Puisque le ministre a dit que le bilinguisme est un élément d'avancement, je lui poserai ma question en français.

(Texte)

Le ministre de la Défense nationale peut-il nous dire si le qualificatif de «non-sens» qu'il a appliqué au bilinguisme au sein des forces armées représente bien la pensée du gouvernement libéral actuel? Veut-il dire que c'est un non-sens d'être bilingue dans les forces armées?

(Traduction)

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, le mot anglais «nonsense» s'appliquait justement à la rumeur qu'on a fait circuler et qu'a relevée mon ami d'en face. (Exclamations)

M. Valade: Monsieur l'Orateur, je pense que le non-sens provient du ministre de la Défense nationale.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît! Je goûte fort ces échanges de vues très intéressants, mais je dois néanmoins signaler que les questions doivent rester telles et ne pas devenir des arguments.

(Texte)

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de la Défense nationale.

Peut-il nous dire si...

(Traduction)

M. Skoreyko: Monsieur l'Orateur, j'invoque la question de privilège.

M. l'Orateur: A l'ordre! Est-ce la même question?

M. Skoreyko: Je veux m'expliquer sur un fait personnel. Le ministre de la Défense nationale m'a accusé de répandre une rumeur à la Chambre des communes.

Des voix: Bravo!

Une autre voix: Encore les phoques savants!

M. Skoreyko: Je suis disposé, au moment voulu, à fournir les preuves nécessaires pour convaincre le ministre de la Défense nationale de la véracité des faits que j'avance. Je lui demande simplement s'il est au courant d'une récente nomination à la Société centrale d'hypothèques et de logement, celle du gérant général de cette Société à Ottawa, et quelles sont les qualités de la personne choisie pour remplir ce poste. Pourrait-il répondre à cette question?